

Monsieur le Président

Nous souhaitons porter à votre connaissance l'appréciation de la section syndicale SGEN Cfdt de l'Université de Nantes à propos de l'occupation de locaux de l'Université par de jeunes migrant·e·s dont certain·e·s sont mineur·e·s.

Des migrants expulsés de l'ancienne école des Beaux Arts ... arrivent à l'Université

C'est le point de départ de l'occupation de la moitié du rez de jardin du bâtiment Censive et du "Château du Tertre".

Nous souhaitons rappeler que l'accueil des migrants est d'abord de la responsabilité de l'État et ensuite des collectivités locales qui éventuellement peuvent mettre des moyens à disposition:

- L'occupation ne peut qu'être illégale en regard du droit puisqu'il n'y avait pas d'autorisation, mais il faut rappeler avec force qu'en ces temps d'hiver il n'est humainement pas possible de laisser des personnes dehors, y compris les jeunes migrant·e·s dont certain·e·s sont mineur·e·s.
- Mardi en fin d'après-midi la situation a évolué rapidement suite à votre décision de fermer le bâtiment de la Censive (découverte de bonbonnes de gaz et de sorties de secours bloquées), et d'évacuer le reste du bâtiment utilisé par les collègues (enseignants et biatss) et les étudiants.

Jusqu'alors le dialogue a été mené tant bien que mal et nous ne disons pas que cela est facile mais nous souhaitons proposer des points qui peuvent être de nature à rétablir ce dialogue.

Une délégation intersyndicale s'est rendue cet après-midi au local occupé afin de rencontrer des personnes (migrant(e)s et soutiens). Elle a pu constater :

- que la bonbonne de gaz a été évacuée.
- et que les issues ne sont plus bloquées

De ces rencontres ressortent les 3 propositions suivantes, propositions qui naturellement s'inscrivent dans une démarche collective et intersyndicale :

- Proposition qu'une délégation de l'inter-syndicale vous rencontre très rapidement
- Garantie que l'occupation du local (la moitié du rdj - 600 m² - à la Censive) permettant l'accueil des migrants en respectant les conditions de sécurité (pas de bonbonne de gaz) et des issues de secours ouvertes puisse perdurer le temps de trouver une situation pérenne avec les autres acteurs incontournables de ce dossier, en premier lieu l'État (Préfecture) et les collectivités locales.
- Mise en place par l'inter-syndicale d'un comité de suivi qui serait un garant du dialogue entre tous et du maintien des conditions de sécurité permettant l'utilisation normale du reste du bâtiment par les personnels et les étudiants.

Ces propositions seront transmises aux autres organisations de l'inter-syndicale.

Ne nous y trompons pas la voie du dialogue est étroite, mais c'est la seule qui puisse permettre de sortir par le haut de cette situation, et de retrouver une situation apaisée pour toutes les catégories de personnes accueillies dans nos locaux.

Bien cordialement

Yves Pouzaint / Philippe Menuet / Jean-Yves Roux / Jean-Claude Boldrini